

AGRICULTURE BIOLOGIQUE

L'INAO, en tant qu'autorité compétente reconnue par la Commission européenne, est en charge de la gestion des demandes de dérogations aux règlements européens relatifs à la production biologique.

Demande de dérogation « Réduction de période de conversion » - SEL OBTENU A PARTIR D'EAU DE MER

Article 10.3.b du règlement (UE) 2018/848 - Article 1^{er} du R(UE) 2020/464

Le formulaire est à envoyer par courrier postal à l'INAO (voir précisions en page 3)

Pour effectuer une demande de dérogation veuillez suivre les étapes ci-dessous :

- 1. Remplir le formulaire de demande** en complétant avec précision toutes les sections demandées et en joignant le cas échéant les pièces justificatives nécessaires.
- 2. Remplir l'annexe de paiement en précisant la modalité de paiement choisie** (chèque ou virement bancaire) et en joignant le cas échéant le chèque ou la preuve / attestation de virement.
- 3. Envoyer votre formulaire et l'annexe de paiement dûment complétés, ainsi que le chèque ou la preuve / attestation de virement bancaire par courrier postal** à la délégation compétente de l'INAO dont vous dépendez.

Une période antérieure peut être reconnue rétroactivement comme faisant partie de la période de conversion de 6 mois si les parcelles étaient des zones naturelles ou des surfaces agricoles non traitées avec des produits ou substances non autorisés en production biologique depuis au moins 6 mois.

Conditions d'octroi et justificatifs à joindre à la demande de dérogation pour répondre à l'article 10.3 :

SEL OBTENU A PARTIR D'EAU DE MER
« Déclaration parcellaire de demande de réduction de conversion » (annexe I)
Plan de localisation des parcelles demandées (avec tracé de la zone concernée pour les parcelles demandées en partie)
Image satellite de la saline engagée (Géoportail)
Déclaration sur l'honneur de l'exploitant précédant si la parcelle est entrée dans l'exploitation depuis moins de six mois (annexe II)
Constat visuel de l'OC – fournir le rapport de l'OC attestant de la conformité de la saline aux règles de l'AB

ATTENTION

La dérogation ne peut être considérée comme étant accordée qu'après instruction du dossier complet et réception d'une décision favorable de l'INAO.

La décision de l'INAO ne peut intervenir qu'après réalisation du contrôle sur place de votre exploitation par votre organisme de contrôle.

**Demande de dérogation « Réduction de période de conversion » - SEL OBTENU A
PARTIR D'EAU DE MER**

Article 10.3.b du règlement (UE) 2018/848 - Article 1^{er} du R(UE) 2020/464

IDENTIFICATION DE L'OPERATEUR :

Raison sociale :

N° SIRET :

Nom et prénom :

N° Bio (voir portail de notification Agence BIO) :

Adresse du siège social :

Code postal et commune :

Adresse de contact (si différente du siège social) :

Code postal et commune :

N° Téléphone :

E-mail :

Date d'engagement en AB de l'exploitation :

Description de la ou des saline(s)* concernée(s) :

****Saline :** unité de production rassemblant la zone d'évaporation (les bassins de concentration) et celle de cristallisation (les cristalliseurs), d'égouttage et de stockage de la récolte sur le site de production. Elle ne comprend pas les réserves d'eau de mer ou d'océan.*

- Veuillez remplir le tableau « Déclaration parcellaire de demande de réduction de conversion » (annexe I)
- Si vous exploitez les salines depuis moins de six mois précédant la demande, veuillez fournir l'attestation de l'ancien exploitant (annexe II).
- Veuillez joindre les documents justificatifs visés en page 1.

Etes-vous l'unique exploitant de la saline ? Oui ☐ Non ☐

Si non : noms des co-exploitants :

.....

.....

Ce formulaire dûment complété doit être transmis par courrier postal à la délégation territoriale compétente de l'INAO

qui se chargera de le transférer à votre organisme certificateur.



Département où se situe le siège de votre exploitation	Adresse de la délégation territoriale compétente
14, 22, 27, 29, 35, 50, 56, 61, 76, 971, 972, 973	INAO - Délégation territoriale Ouest 6 boulevard Général Vanier - CS 65321 - 14053 CAEN Cedex 4
18, 28, 36, 37, 41, 44, 45, 49, 53, 72, 85	INAO - Délégation territoriale Val de Loire 16 rue du Clon – 49000 ANGERS
16, 17, 24, 33, 40, 47, 64, 79, 86	INAO - Délégation territoriale Aquitaine-Poitou-Charentes Site de Pau – Maison de l'Agriculture – 124 boulevard Tourasse – 64078 PAU Cedex
03, 15, 19, 23, 43, 63, 87	INAO - Délégation territoriale Auvergne Limousin Village d'entreprises – 14 avenue du Garric – 15000 AURILLAC
02, 08, 10, 51, 52, 54, 55, 57, 59, 60, 62, 67, 68, 75, 77, 78, 80, 88, 91, 92, 93, 94, 95	INAO - Délégation territoriale Nord-Est Site d'Epernay – 21 rue du moulin à vent – 51200 EPERNAY
01, 21, 25, 39, 42, 58, 69, 70, 71, 73, 74, 89, 90	INAO - Délégation territoriale Centre-Est 37 boulevard Henri Dunant – CS 80140 – 71040 MACON Cedex
2A, 2B, 04, 05, 06, 13, 07, 26, 38, 83, 84	INAO - Délégation territoriale Sud-Est Forum Courtine – ZA Courtine 610 avenue du Grand Gigognan – BP 60912 – 84090 AVIGNON CEDEX 9
09, 11, 12, 30, 31, 32, 34, 46, 48, 65, 66, 81, 82, 974, 976	INAO - Délégation territoriale Occitanie 697 avenue Etienne Méhul – CA Croix-d'Argent – 34070 MONTPELLIER



Le formulaire vous sera retourné s'il est incomplet (remplissez-le intégralement).

Nom de votre organisme certificateur :

Date de la demande :

Signature de l'opérateur qui certifie l'exactitude des informations fournies :

*
* *

Cadre réservé à l'INAO :

Date de réception de la demande complète :

Cadre réservé à l'organisme certificateur :

Date de réception de la demande complète :

Transmission de la demande de dérogation complète à l'INAO avec les éléments supplémentaires suivants :

☐ Rapport d'audit (si la demande concerne le point b) de l'article 10.3)

☐ Rapport écrit final de l'OC

Commentaire :

Date de transmission de la demande de dérogation complète à l'INAO, nom et visa du responsable de l'organisme certificateur :

- ANNEXE I –

DÉCLARATION PARCELLAIRE DE DEMANDE DE RÉDUCTION DE CONVERSION

REFERENCES DES PARCELLES

Nom ou N° saline (unité de production) °	Nb de cristallisoirs concernés	Commune - CP	N° parcelle cadastrale	Surface demandée (en ha, a, ca)	Date d'engagement des parcelles en AB (auprès de l'OC)	Exploitation de la saline depuis au moins six mois à la date de la demande de dérogation OUI / NON *	Attestation sur l'honneur
							Ces sites n'ont reçu aucun intrant non autorisé en production biologique (produit à usage phytopharmaceutique ou fertilisant non listé aux annexes I et II du règlement (UE) 2021/1165) durant les 6 derniers mois
TOTAL DES SURFACES en ha, a ca							

* si non complétez l'attestation en annexe II

° Dans le cas d'une co-exploitation, joindre un schéma d'identification des cristallisoirs exploités.

– ANNEXE II –

DECLARATION SUR L'HONNEUR DE L'EXPLOITANT PRECEDANT, SI LA PARCELLE EST ENTREE DANS L'EXPLOITATION DEPUIS MOINS DE SIX MOIS

Je soussigné(e), *Nom :* _____ Agissant en qualité de :

Prénom : _____ ☐ *Ancien exploitant*

Adresse : _____ ☐ *Propriétaire*

Code postal + commune : _____ ☐ *Maire **

Téléphone : _____ ☐ *Autre, préciser*

Atteste que,

Jusqu'au JJ/MM/AAAA	Identification du site de production					Attestation sur l'honneur
	Nom ou N° saline (unité de production)	Nb de cristallisoirs concernés°	Commune - CP	N° parcelle cadastrale	Surface demandée (en ha, a, ca)	
						Ces sites n'ont reçu aucun intrant non autorisé en production biologique (produit à usage phytopharmaceutique ou fertilisant non listé aux annexes I et II du règlement (UE) 2021/1165) durant les 6 derniers mois

Par la présente, j'engage ma pleine responsabilité en cas de fausse déclaration, pour faire valoir ce que de droit.

Fait à,

Le,

Signature (cachet de la mairie obligatoire le cas échéant)*

Annexe de paiement – Demande de dérogation en AB (format papier)

La présente annexe a pour objet de préciser les modalités de paiement relatives à la demande d'une dérogation en agriculture biologique (format papier).

Cette annexe, dûment complétée, doit être jointe au formulaire de demande de dérogation rempli, accompagnée d'un règlement par chèque ou d'une attestation de virement bancaire (selon le mode de paiement choisi).

1. Modalités de paiement

Dans le cas du dépôt d'une demande de dérogation en format papier, le paiement peut être réalisé selon deux modalités possibles : par chèque ou par virement bancaire. En fonction de la modalité choisie, le chèque ou l'attestation de virement bancaire doit être joint au dossier de demande de dérogation (formulaire rempli + annexe de paiement complétée).

2. Montant à payer

Le paiement de la demande de dérogation ne vaut pas accord de la dérogation ; la dérogation ne pourra être considérée comme étant accordée qu'après instruction du dossier complet et réception d'un avis favorable de la part de l'INAO.

Montant TTC (TVA 20%) à payer : 36 €

3. Choix du mode de paiement

Cocher la modalité de paiement choisie :

☐ Virement bancaire ☐ Chèque

4. Mise en œuvre du paiement

>> Pour les paiements par virement bancaire :

- Le Relevé d'Identité Bancaire (RIB) de l'INAO est à retrouver ci-dessous.
- **Référence du virement bancaire à indiquer** : Dbio + numéro BIO¹ du demandeur (*Exemple : Dbio34836*)

Pensez à télécharger une attestation / preuve de virement bancaire et à la joindre à votre dossier (formulaire rempli + annexe de paiement complétée) afin d'attester du paiement effectué et permettre la mise en instruction de votre dossier.

>> Pour les paiements par chèque :

- **Le chèque signé est à adresser à l'ordre de** : l'Agent comptable de l'INAO.
- **Référence à indiquer au dos du chèque** : Dbio + numéro BIO¹ du demandeur (*Exemple : Dbio34836*)

Le chèque est à joindre au dossier (formulaire rempli + annexe de paiement complétée).

5. Engagement du demandeur

Je soussigné(e) _____, déclare avoir pris connaissance des modalités de paiement et m'engage à régler le montant dû de 36€ TTC.

Fait le, ____ / ____ / _____

À _____

Signature du demandeur ou cachet de l'entreprise : _____

¹Tout opérateur notifié à l'Agence Bio possède un numéro BIO unique (<https://notification.agencebio.org/homepage>). Si vous rencontrez des difficultés, vous pouvez contacter : notification@agencebio.org

TRESOR PUBLIC		RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE			
PARTIE RÉSERVÉE AU DESTINATAIRE DU RELEVÉ					
Le relevé ci-contre est destiné à être remis à vos créanciers ou débiteurs, français ou étrangers, appelés à faire inscrire des opérations à votre compte (virements, paiement des quittances etc...)					
Identifiant national de compte bancaire - RIB					
Code banque	Code guichet	N° de compte	Clé RIB	Domiciliation	
10071	75000	00001000030	87	TPPARIS RGF	
Identifiant international de compte bancaire - IBAN					
IBAN (International Bank Account Number)					
FR76		1007	1750	0000	0010
				0003	087
		BIC (Bank Identifier Code)			
		TRPUFRP1			
TITULAIRE DU COMPTE :					
I.N.A.O. - AGENCE COMPTABLE INST NAL APPELLATIONS ORIGINE					